

Rapport annuel 2009

Centre européen pour les langues vivantes

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues





Table des matières

1.	Introduction concernant le Rapport annuel pour 2009	5
2.	Activités mises en place en 2009 dans le cadre du programme du Centre	6
3.	Information, documentation, diffusion	9
4.	Evaluation du programme du CELV	13
5.	Coopération au sein du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues	14
6.	Coopération avec d'autres institutions	16
7.	Commentaires concernant le budget	18
8.	Questions liées au personnel	19
9.	Le pays hôte	20
10.	L'année 2009 en quelques chiffres	21
11.	La « Déclaration de Graz dans le domaine de l'éducation aux langues »	22
12.	Projets au sein du programme 2008-2011	24

Contexte

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz, Autriche, a été créé suite à la signature en 1994 d'un Accord partiel élargi du Conseil de l'Europe afin de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues en Europe. Le CELV compte à ce jour 34¹ Etats membres.

La mission du CELV est de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation aux langues en tenant compte, entre autres, des recommandations du Conseil de l'Europe. Il l'accomplit en promouvant les approches innovantes et en diffusant les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes et, ainsi, en traitant des questions directement liées à une éducation de bonne qualité, qui est une condition essentielle à la cohésion sociale, au dialogue interculturel et à la citoyenneté démocratique, des domaines prioritaires identifiés concernant le travail de l'Organisation toute entière lors du Sommet de Varsovie en 2005.

Le CELV pilote des programmes à moyen terme sur 4 ans impliquant la participation d'experts européens dans le domaine de l'éducation aux langues. A travers son programme constitué de projets et d'activités liées auxquels sont invités des participants issus des Etats membres, le

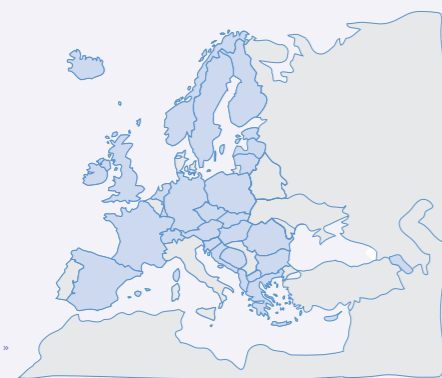
CELV offre une plateforme pour la collecte et la diffusion de l'information, la stimulation de la discussion et la formation des multiplicateurs dans les questions liées à l'éducation aux langues. Il entretient également au niveau européen des réseaux de formateurs d'enseignants, de chercheurs et d'administrateurs de l'éducation. Le CELV à Graz forme, avec la Division des politiques linguistiques (DPL) et le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires à Strasbourg, le Service des politiques linguistiques et de la formation en langues du Conseil de l'Europe au sein de la Direction générale IV - Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport. Le rôle et les activités du Centre de Graz sont complémentaires de ceux de la Division des politiques linguistiques, dont les responsabilités principales sont l'élaboration de politiques et d'orientations pour la promotion de la diversité linguistique et du plurilinguisme, ainsi que le développement d'instruments de référence pour la planification politique et la définition de standards.

Le Centre maintient des liens étroits avec les organes professionnels, par exemple les ONGI travaillant dans le domaine de l'éducation aux langues. Des accords de coopération formelle ont été signés jusqu'à maintenant par le CELV et sept ONGI ayant un statut de participantes auprès du Conseil de l'Europe.



¹ Etats membres CELV

Albanie
Andorre
Arménie
Autriche
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Croatie
Chypre
République tchèque
Estonie
Finlande
France
Allemagne
Grèce
Hongrie
Islande
Irlande
Lettonie
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Monténégro
Pays-Bas
Norvège
Pologne
Roumanie
République slovaque
Slovénie
Espagne
Suède
Suisse
« l'ex-République yougoslave de Macédoine »
Royaume-Uni



1. Introduction concernant le Rapport annuel pour 2009

L'orientation du travail du Centre en 2009 peut être résumée par 3 principes directeurs : la cohérence, la coopération et la communication.

- **Cohérence** : concernant à la fois les actions et les activités organisées directement par le Centre afin d'obtenir un profil clair et les priorités définies par le Conseil de l'Europe dans son ensemble ;
- **Coopération** : au sein du Conseil de l'Europe et avec les autres organisations intergouvernementales telles que la Commission européenne et les Etats membres de l'Accord partiel, ainsi qu'avec les partenaires au niveau fédéral, régional et local et les associations d'enseignants et les ONGI ;
- **Communication** : afin de permettre une plus grande visibilité, une diffusion à plus large échelle et un impact plus important, ainsi que pour augmenter la transparence par rapport à tous les acteurs clés du Centre, tout particulièrement les Etats membres.

Pour ce qui est de la cohérence, le Centre a réussi à encourager les synergies transversales au sein de son programme grâce à des réunions des coordinateurs de projet et des consultants. Dans une perspective à plus long terme, cet objectif a également été favorisé par le lancement d'un processus de consultation à grande échelle avec les acteurs clés du CELV afin de formuler la vision et les orientations clés concernant le prochain programme à moyen terme 2012-2015 du Centre. La participation du Centre aux événements phares de la Division des politiques linguistiques (tels que le séminaire du Portfolio européen des langues tenu dans les locaux du

CELV et la Conférence intergouvernementale « Langues de scolarisation et droit à une éducation plurilingue et interculturelle ») et la décision du Comité de direction d'intégrer 4 nouvelles activités au sein du programme en 2010 afin de soutenir la mise en œuvre des recommandations et autres instruments de politiques développés à Strasbourg reflètent la motivation du CELV à poursuivre et construire plus avant les valeurs et principes fondamentaux fondant le travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation aux langues.

En ce qui concerne la coopération, le CELV a développé de manière significative l'étendue de son travail en 2009. L'implication dans des réseaux clés de professionnels de l'éducation aux langues, la mise en place d'un Forum pour le réseau professionnel d'ONGI et une participation ciblée à des événements internationaux majeurs ont permis au Centre d'attirer une nouvelle clientèle. Cette base élargie aidera le Centre à identifier les domaines prioritaires pour son prochain programme, à intéresser de nouveaux experts à participer à ses travaux et à atteindre un plus fort impact grâce à la diffusion de son travail auprès de nouveaux publics. Le dialogue et la coopération continus avec la Commission européenne ont clairement souligné les domaines de compétence du CELV et ouvert d'autres possibilités de synergies, concernant notamment la diffusion. Au niveau local, le Centre a coopéré de manière efficace avec les Autorités autrichiennes dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives ayant promu avec succès le travail mené par le Centre et fait en sorte que son expertise soit reconnue et puisse être appliquée dans la pratique au niveau local.

La fonction de travail en réseau et de communication du Centre a été renforcée grâce au

développement plus avant de plus de 30 portails web offrant aux projets et aux réseaux existants une plateforme de travail en collaboration efficace. L'amélioration de la gamme d'instruments promotionnels en 2009, lesquels peuvent être utilisés auprès d'un public à la fois spécialisé et général, facilite non seulement le travail direct du Centre en faisant la promotion de ses activités, mais favorise également le potentiel de l'effet cascade. Le Centre peut maintenant compter sur une série de réseaux pour la diffusion des informations et de la documentation sur le CELV, notamment les Points de contact mis en place dans chaque Etat membre, les réseaux de projet

tels que les associations d'enseignants en langues auxquelles s'adresse le projet « Associations linguistiques et soutien coopératif », ainsi que les institutions et associations ayant signé des notes de coopération avec le CELV en 2009. Les discours majeurs effectués par le Centre lors de grands événements et conférences tout au long de l'année, soutenus par des instruments de documentation et de diffusion appropriés, peuvent être utilisés auprès de milliers de professionnels de l'éducation aux langues et ont contribué à faire du CELV un vrai point de référence dans son domaine de travail.

2. Activités mises en place en 2009 dans le cadre du programme du Centre

Aperçu des activités

En 2009, le CELV a organisé 40 événements de programme et 8 événements de soutien nationaux.

Activités à Graz

34 événements ont eu lieu à Graz avec un total de 441 participants : 8 ateliers, 1 réunion des coordinateurs de projet, 2 réunions de réseau, 1 événement national et 22 réunions d'experts.

Activités en dehors de Graz

14 événements impliquant un total de 547 participants ont eu lieu dans 11 Etats membres du CELV (Espagne, Norvège, Royaume-Uni, Suisse, France, Arménie, Grèce, Monténégro, Pologne, Roumanie, Slovaquie).

En résumé, le nombre total de participants aux événements du CELV en 2009 a été à hauteur de 988.

Principaux développements en 2009

Projets à court terme

Cinq projets à court terme touchent à leur fin en 2009 ; 3 nouveaux projets et une activité de soutien spécial ont donc été adoptés par le Comité de direction du CELV pour inclusion dans le programme pendant les 2 prochaines années. Les projets « Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues – projet de suivi » (ELP-TT2) et « Formation pour relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues » (RelEx) seront poursuivis avec une nouvelle orientation sur la période 2010-2011 en raison du besoin de soutien continu dans le domaine de la mise en œuvre du PEL et du CECR souligné par les Etats membres. De plus, suite à un appel à manifestation d'intérêt restreint, le projet « Les programmes de mobilité au service de l'éducation

plurilingue et interculturelle - Outils pour les enseignants en langues » (PluriMobil) a été mis en place sous la coordination de Mirjam Egli (Suisse).

Réunion des coordinateurs

La réunion des coordinateurs de projet a eu lieu dans les locaux du CELV les 24 et 25 novembre. Elle a été modérée par les consultants au programme en coopération avec le Secrétariat du CELV. Les participants et présentateurs incluaient 19 coordinateurs de projet, une représentante de la Division des politiques linguistiques et l'administratrice de l'Association autrichienne.

Les questions clés soulignées par les consultants

concernant le suivi avaient trait aux moyens et mesures pratiques permettant de renforcer les synergies entre les projets du CELV et ceux de la DPL, ainsi qu'au développement plus avant du système d'évaluation du CELV. Sur la base des contributions du Comité de direction et des coordinateurs de projet, les consultants ont rédigé des recommandations concernant le processus de mise en place du programme 2012-2015 du CELV.

Le retour d'information émis par les participants et les consultants indique clairement que les objectifs fixés pour la réunion ont été atteints ; 93% des personnes ayant répondu au questionnaire ont déclaré que l'événement avait correspondu à leurs attentes ou les avaient dépassées.



Réunion des coordinateurs de projet du CELV

3. Information, documentation, diffusion

Préparation du programme 2012-2015 du CELV

Le CELV a initié des discussions avec différents acteurs clés sur la vision, la structure, les thèmes, les groupes cibles et les synergies envisagées concernant le programme 2012-2015. Sur la base des contributions reçues lors de la réunion du Comité de direction du CELV au mois d'octobre 2009, le Secrétariat a impliqué les coordinateurs des projets actuels du CELV et les consultants au programme dans les discussions. Le Comité de validation du Portfolio européen des langues a également émis des commentaires à prendre en compte.

A ce premier stade de consultation, les questions suivantes ont été soulevées comme étant pertinentes pour le nouveau programme :

- cohérence et viabilité du programme pour la définition du profil du Centre ;
- construction sur les principes et valeurs

sous-jacents du travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation aux langues ;

- synergie avec le programme et les instruments de la Division des politiques linguistiques ;
- amélioration des stratégies de diffusion et de l'impact ;
- atteinte des acteurs clés dans le domaine de l'éducation aux langues ne participant pas encore aux activités du CELV ;
- continuité : maintien du soutien pour la mise en œuvre des instruments clés développés par le CELV.

L'Appel concernant le nouveau programme inclura un appel à manifestation d'intérêt et un appel à propositions ouvert. Cette structure permettra à la fois la mise en place d'un domaine de travail clairement défini et ciblé au sein du programme et un espace ouvert et flexible pour la mise en œuvre de projets innovants dans le contexte élargi de l'éducation aux langues.



Centre de communication, de documentation et de ressources (CCDR)

Le Centre de communication, de documentation et de ressources (CCDR) joue un rôle clé dans la promotion du CELV, dans la production et la diffusion des produits du Centre et dans la coordination des relations entre le Centre et ses réseaux partenaires, notamment les Points de contact nationaux, les associations professionnelles et les partenaires institutionnels.

Dans le cadre de la stratégie du Conseil de l'Europe dans le domaine de la communication 2012-2015, le CELV a développé un groupe de mesures en vue de faire une promotion accrue du Centre à la fois au niveau spécialisé et auprès d'un public élargi. Celles-ci ont été présentées au Bureau du

Comité de direction lors de sa réunion au mois de juin et au cours de la réunion du Comité de direction tout entier du CELV au mois d'octobre 2009.

Parmi les initiatives concrètes de communication mises en place au cours de l'année 2009, un concept de relations publiques a été développé concernant à la fois les événements directement financés par le CELV dans le cadre de son programme et l'utilisation des nombreux événements « externes » dans le domaine de l'éducation aux langues organisés dans les locaux du Centre comme moyen de promouvoir le travail du Centre. Cela a permis à celui-ci d'adopter une approche structurée dans ce domaine.

La participation du CELV à la célébration de la



Célébration de la Journée de l'Europe sur la place principale de Graz

Journée de l'Europe le 7 mai sur la place principale de la ville de Graz a permis de promouvoir avec beaucoup de succès le travail du CELV auprès des acteurs clés au niveau municipal. La population locale s'est également montrée très intéressée par le travail du Centre, notamment par les supports promotionnels de la Journée européenne des langues et par les supports promotionnels généraux du Conseil de l'Europe. Les contacts avec les services de presse de la province de Styrie ont également été renforcés grâce à la coordination des communiqués de presse et des supports médiatiques.

Le CELV a fourni avec succès un soutien consultatif lors de la réunion de mise en place du Sprachennetzwerk Graz, un réseau local d'organisations actives dans le domaine de l'éducation aux langues qui pourrait également servir de modèle de pratique pour d'autres pays. Le CELV a également participé de manière active à la mise en œuvre du Portfolio européen des langues dans des écoles locales, un projet mis en place par le Sprachennetzwerk. Le CELV est un partenaire clé de par sa dimension européenne et son expertise. Un des principaux acteurs du travail du Centre dans le domaine de la coopération au niveau local est l'Association autrichienne (EFSZ Verein) (pour plus de détails sur cette coopération, voir la section 9).

Les contacts internes avec la Direction de la Communication du Conseil de l'Europe ont été développés plus avant, notamment grâce à la publication d'articles d'actualité sur le portail principal du Conseil de l'Europe et l'Intranet, à l'occasion par exemple de la Journée européenne des langues et du lancement du site web des Points de contact du CELV.

Le CCDR a également coordonné la publication

de la Gazette européenne des langues, la publication des actualités sur le site web du Centre et la transmission des articles d'actualités aux groupes cibles pertinents. Les contacts ont été développés plus avant avec les acteurs clés et les représentants des médias concernés, en particulier par le biais de l'agence de presse locale APA. Suite au lancement du nouveau portail du CELV en 2010, le Centre devrait être à même d'atteindre un public encore plus étendu grâce à un postage croisé des articles d'actualité par son réseau de contacts.

Les nombreux réseaux qui sont maintenant à la disposition du CELV constituent un nombre significatif de canaux permettant d'atteindre de nouveaux publics cibles ; il s'agit entre autres du Forum pour le réseau professionnel d'ONGI, des associations européennes d'enseignants en langues (qui font partie du projet « Associations linguistiques et soutien coopératif » du Centre), des réseaux mis en place dans le cadre des projets du Centre et des Points de contact nationaux du CELV. Le nouvel Appel à propositions/à manifestation d'intérêt sera publié en 2010 et le CELV cherchera à utiliser au mieux ce potentiel de diffusion.

Matériels promotionnels

Un nouveau dépliant du CELV a été produit au mois de septembre en anglais, en français et en allemand. Il est constitué d'une pochette trilingue offrant des informations générales sur le Centre et de quatre fiches qui décrivent la mission et la structure, les programmes d'activités, les publications et les services du CELV. Il est possible de commander le dépliant auprès du CELV et les quatre fiches sont également téléchargeables dans différentes versions linguistiques à partir du site web du Centre.

En vue de faciliter l'accès à ces informations dans les Etats membres et de continuer à y promouvoir les travaux du Centre, les Points de contact ont été invités à traduire ces quatre fiches dans la ou les langues nationales de leur pays.

Les supports de communication suivants ont également été publiés :

- Gazette européenne des langues, bulletin électronique du CELV : parution du numéro 15 (www.ecml.at/gazette) ;
- présentation PowerPoint officielle du CELV : les versions grecque et espagnole se sont ajoutées aux versions anglaise, française et allemande déjà disponibles sur le site web du Centre.

Un projet de catalogue des publications du CELV a été élaboré et sera produit en 2010 en coopération avec la Direction de la communication du Conseil de l'Europe.

Information et diffusion

Points de contact nationaux (PCN)

Le site web du CELV dédié aux PCN (<http://contactpoints.ecml.at>) permet de soutenir le travail de ce réseau. Une page distincte a été créée pour chacun des 35 pays pour présenter le PCN concerné, ses services et, le cas échéant, les ressources du CELV et du Conseil de l'Europe traduites dans la ou les langues nationales. Les développements suivants ont eu lieu en 2009 et se poursuivront en 2010 :

- le **rapport annuel des différents PCN**, soulignant les pratiques de diffusion et les expériences en 2009 en tant que Point de contact du CELV, a été/sera ajouté sur la page nationale respective ;
- les **traductions des publications du CELV** ont été incluses sur les pages nationales respectives ;
- le **nouveau dépliant du CELV** a été envoyé aux PCN aux fins de traduction dans leur(s) langue(s) nationale(s). Ces traductions seront formatées par le CELV et proposées sur les pages nationales en 2010 ;
- en septembre, **une nouvelle section intitulée « Experts participant aux activités du CELV »** a été créée sur chaque page nationale. Dans le cadre du programme d'activités 2008-2011 du CELV, cette section permet de promouvoir l'expertise nationale et d'encourager des synergies. Y figurent les coordonnées des coordonnateurs des projets, des membres des équipes de coordination, des partenaires associés et des participants nommés aux ateliers centraux du CELV depuis 2008 et, le cas échéant, le rapport de l'atelier que chaque participant est invité à soumettre aux Autorités nationales de nomination et au PCN dans son pays ;
- en octobre, les PCN ont été invités à diffuser auprès des médias pertinents dans leur pays le communiqué de presse du CELV « Les plurilingues ont une longueur d'avance ! L'Etude sur la contribution du multilinguisme à la créativité », dans le cadre du projet « Conception de curriculums pour l'enseignement d'une matière par l'intégration

* Pour plus d'informations sur la participation du Canada dans les activités du CELV, voir la section 7.

4. Evaluation du programme du CELV

d'une langue étrangère » (CLIL-CD) (<http://clil-cd.ecml.at>). Le communiqué de presse a été traduit en anglais, en français et en allemand et une traduction en Norsk (bokmål), en Norsk (nynorsk) et en Sámeigiella a été effectuée par le PCN norvégien, ainsi qu'une en roumain par le PCN roumain. Il a été diffusé sur le site web des PCN et du projet CLIL-CD.

Le site des Points de contact, qui est régulièrement mis à jour et développé plus avant, reçoit maintenant environ 13 000 visites par mois. Il est prévu que ce chiffre augmentera de manière substantielle au cours des 12 prochains mois avec l'inclusion de nouvelles ressources sur le site.

Contribution du CELV à des événements organisés dans ses locaux et à des événements externes

En 2009, le CELV a soutenu 52 événements organisés dans 12 États membres, au Canada, en Italie et en Turquie, en y offrant du matériel d'information générale et des publications du Centre et/ou des présentations. Il s'agissait de 15 événements externes (conférences, séminaires, ateliers), de 18 événements auxquels un ou plusieurs agents du CELV ont participé et de 19 événements organisés dans les locaux du CELV.

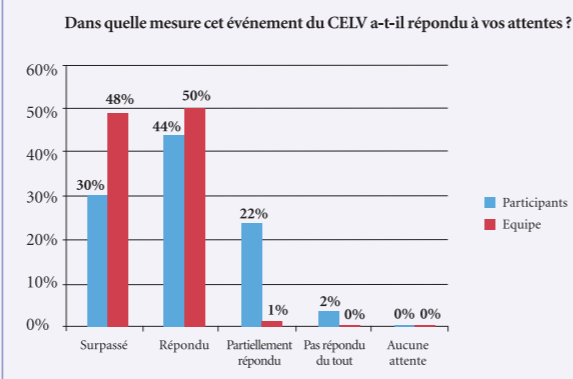
Statistiques du site web

- En 2009, la plateforme web du CELV a fait l'objet de plus de 1,2 million de visites (pour 850 500 l'année précédente) ;
- pour chaque site de projet du CELV, environ

6 000 pages ont été visualisées en moyenne par mois ;

- environ 430 000 téléchargements de publications du CELV ont été enregistrés en 2009 ;
- 134 événements ont été enregistrés dans le calendrier international d'événements du CELV ;
- mis à part d'autres sites du Conseil de l'Europe et les moteurs de recherche, le site web ayant le plus fréquemment renvoyé ses visiteurs vers le site du CELV a été celui de la BBC, du Goethe Institut, de CILT - le Centre national pour les langues et de l'Organisation de la Francophonie. Un nombre croissant de blogs d'enseignants individuels offre maintenant des liens vers les sites du CELV ;
- la Gazette européenne des langues, qui a été redéveloppée de manière plus transparente et agréable à utiliser, a fait l'objet d'un nombre accru d'abonnements (+ 8,5 %, soit 5 750 abonnés).

Graphique 1 – Questionnaire concernant la réalisation des attentes des participants aux événements et des membres des équipes de projet



Un système exhaustif constitué d'outils et de procédures visant à faciliter l'évaluation du programme du CELV a été introduit au moment du lancement du programme en 2008. Le système est opérationnel depuis maintenant deux ans et les données et conclusions obtenues semblent répondre aux besoins des différents acteurs clés concernés.

En 2009, un site web spécial consacré à la présentation du système d'évaluation a été mis en place sur le site web du programme du CELV. Parallèlement, les données du retour d'information des participants aux ateliers sont mises à jour en continu sur le site web du Comité de direction. Afin de faciliter la diffusion au niveau national, les participants aux ateliers sont invités à envoyer un rapport dans leur langue nationale à l'Autorité nationale de nomination et au Point de contact national de leur pays, avec copie au CELV. En 2009, 60 % des participants d'atelier en moyenne ont envoyé un rapport au CELV. Les rapports envoyés au CELV sont mis en ligne pour consultation par le public (lorsque les participants autorisent leur publication) sur les pages nationales des États membres du CELV.

Consultants au programme

Les quatre consultants au programme³ nommés dans le cadre du programme 2008-2011 du Centre continuent à jouer un rôle important en contribuant à la haute qualité du travail des projets et à la cohérence générale du programme. Les attributions des consultants donnent à ces experts un rôle important dans le système d'évaluation du CELV. Leurs principales tâches consistent à superviser les projets, à fournir des commentaires évaluatifs sur les résultats des projets et à aider à la diffusion des processus et

réalisations des projets. Les consultants cherchent également à mettre les résultats des projets individuels en relation avec les objectifs du programme 2008-2011 et à encourager le développement de synergies au sein du programme et au-delà de celui-ci. Ils ont un rôle consultatif.

Données statistiques concernant les participants

Pour conclure avec les statistiques des participants, il reste à noter que tous les services fournis par le Secrétariat du CELV et son administration (par exemple les informations envoyées avant l'événement, l'organisation des voyages et du séjour) ont été en moyenne considérés comme bons ou très bons par plus de 90 % des participants aux ateliers. Les données suivantes résument les réponses données par les participants aux événements du CELV à un groupe de questions sur les objectifs du programme 2008-2011 :

- 91 % étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement a contribué à leur développement professionnel ;
- 90 % étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement les a motivés à s'impliquer de manière plus active dans le travail en réseau ;
- 86 % étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement les a encouragés à exercer plus d'influence sur les processus de réforme ;
- 95 % étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'ils feront la promotion des aspects de l'éducation aux langues liés à la qualité discutés au cours de l'événement.

Pour en finir, les services et l'administration offerts par le Secrétariat du CELV ont été considérés comme bons ou très bons par plus de 90 % des participants.

³ Isabel Landsiedler, Université Karl Franzens, Graz ; Frank Heyworth, Association européenne de services linguistiques de qualité (EQUALS) ; Hanna Komorowska, Université de Varsovie ; Sauli Takala, Université de Jyväskylä, Finlande

5. Coopération au sein du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues

La coopération avec la Division des politiques linguistiques (DPL) au sein du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues du Conseil de l'Europe fait partie intégrante du fonctionnement du CELV.

Le programme 2010-2014 de la Division des politiques linguistiques intitulé *Politiques linguistiques et droit à l'éducation pour la cohésion sociale* a été adopté lors de la 8^e réunion du Comité de l'éducation (CDED) et du Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CDESR) au mois de mars. Le Président du Comité de direction et le Directeur du CELV ont été invités à effectuer une présentation commune sur le travail du Centre lors de cette réunion. Ce programme fait partie intégrante du programme de la Direction de l'Éducation intitulé *L'éducation pour la compréhension interculturelle, les droits de l'homme et la culture démocratique* qui examine comment le droit à l'éducation peut être davantage protégé et promu afin de donner à tous les enfants accès à une éducation de qualité.

Le Séminaire du *Portfolio européen des langues*, organisé conjointement par la Division des politiques linguistiques et le ministère fédéral autrichien de l'Éducation, des Arts et de la Culture, a rassemblé au mois de septembre 2009 dans les locaux du CELV les personnes de contact nationales et des experts internationaux issus de 45 pays. Cette réunion a permis de faire l'inventaire des développements à ce jour et de discuter de la future stratégie à adopter en vue de la fin du mandat du Comité européen de validation à la fin de l'année 2010. Une réunion de planification stratégique a eu lieu à Strasbourg à la fin du mois de novembre ; le CELV y a été représenté par son Directeur et sa Vice-Directrice, ainsi

que par le Président et la Vice-Présidente du Comité. Leurs contributions ont mis l'accent sur le rôle possible joué par le CELV dans le futur développement du Portfolio. Afin de souligner l'importance croissante du rôle du CELV dans la mise en œuvre du PEL et d'assurer des synergies, la future implication du Centre pourrait se concentrer sur les domaines suivants :

- promotion de la philosophie sous-jacente et de l'approche offerte par le PEL ;
- élaboration plus avant des sites web de projet du CELV existants concernant le PEL et mise en relation ou fusion plus étroites avec le site web du Portfolio de la DPL ;
- soutien à la mise en œuvre et formation ;
- réponse aux besoins et aux développements spécifiques au niveau national et régional.

Plusieurs projets au sein du programme 2008-2011 du Centre présentent des liens étroits avec le travail de la DPL. Les Secrétariats des deux unités travaillent de manière active à promouvoir une certaine complémentarité et cohérence au sein du travail effectué et à faire en sorte que les résultats pertinents des activités du CELV soient intégrés, le cas échéant, dans le travail de la Division et vice-versa. Les deux projets liés à la mise en œuvre du *Portfolio européen des langues* (ELP-WSU et ELP-TT2) sont un bon exemple de ce type de synergies. D'autres projets dans le domaine thématique « L'évaluation » qui offrent une formation pour relier les examens de langues au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) et, dans le domaine « L'éducation plurilingue », qui traitent de l'enseignement des langues minoritaires et des

langues d'instruction seront également mis en œuvre en étroite coopération avec la DPL.

Journée européenne des langues (JEL), 26 septembre 2009

www.coe.int/jel

Chiffres concernant la JEL en 2009

- Le site a été visité 315 000 fois au total au mois de septembre (avec 37 000 visites simplement le vendredi 25 septembre). Plus de 800 utilisateurs se sont inscrits sur le site web ;
- à la date du 26 septembre, 513 événements organisés dans 47 pays en Europe et dans le monde entier ont été enregistrés dans la banque de données de la JEL pour 2009 (presque 70 événements ont été enregistrés respectivement pour l'Autriche et le Royaume-Uni). De nombreux événements impliquaient plusieurs pays participants (en ajoutant tous les événements impliquant chaque pays individuel, 646 événements au total ont été enregistrés) ;

• les Relais nationaux ont traduit le communiqué de presse du Conseil de l'Europe publié à l'occasion de la Journée 2009 en 17 langues ;

• la majorité des supports de la JEL a été envoyée directement aux Relais pour distribution au niveau national ; un total de 7 000 posters et de 40 000 feuilles d'autocollants « Parle-moi » a été envoyé aux pays participants. Les cordons JEL, qui ont été produits pour la première fois cette année, ont également remporté un grand succès puisque les 20 000 cordons en stock ont rapidement été épuisés par la forte demande.

La Journée s'est révélée être une initiative durable demandant pour sa coordination un investissement relativement rentable de la part du Conseil en termes de ressources humaines et financières. Le nombre d'événements soumis dans la banque de données de la JEL est resté relativement stable pendant les dernières 9 années, tandis que le nombre de visites sur le site web de la JEL a augmenté de manière significative au fil des années. L'enthousiasme et l'engagement persistants d'un bon nombre de Relais nationaux et d'enseignants en langues dans toute l'Europe a sans aucun doute joué un rôle important dans le succès de la Journée.



6. Coopération avec d'autres institutions

Coopération avec la Commission européenne

Le nombre de requêtes demandant au Centre de devenir partenaire dans des projets financés par l'Union européenne a considérablement augmenté en 2009.

Sur invitation de la Commission, le CELV a participé à la conférence sur « L'apprentissage précoce des langues pour les enfants en âge préscolaire » à Bruxelles les 24 et 25 septembre. Un entretien vidéo avec la Directrice adjointe du CELV a été enregistré au cours de la conférence et est maintenant disponible en ligne sur YouTube dans le cadre du site web de la campagne sur l'apprentissage précoce des langues (Piccolingo) de l'Union européenne.

Harald Hartung, Chef de l'unité Politique pour le multilinguisme, a été invité au 1^{er} Forum

pour le réseau professionnel organisé par le CELV au cours de la première semaine de janvier 2010 (voir plus bas).

Coopération avec des ONGI professionnelles

Suite à la Note de coopération signée par le Centre européen pour les langues vivantes et les autorités canadiennes en 2008, le Centre a développé en 2009 un modèle général d'accord de coopération définissant les modalités de la coopération souhaitée et formalisant l'engagement de travailler ensemble dans des domaines d'intérêt commun au niveau institutionnel. Il est envisagé, dans une phase initiale, de proposer cet accord à des institutions et associations majeures ayant un statut de participantes auprès du Conseil de l'Europe et n'ayant pas encore de liens formels avec le CELV. Au cours de l'année, l'accord a été

signé par l'Association européenne des services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Association des examinateurs en langues en Europe (ALTE), la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV), l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA), la International Certificate Conference (ICC), la Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS), l'Association européenne pour l'élaboration des tests et l'évaluation (EALTA) et le Conseil européen pour les langues/European Language Council (CEL/ELC). Toutes les associations, ainsi que l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa, Canada, et la Commission européenne, ont convenu de participer à une réunion des partenaires dans les locaux du CELV le 7 janvier 2010 afin de discuter des questions d'intérêt mutuel et de lancer le « Forum pour le réseau professionnel ». Suite à la réunion, une déclaration commune des partenaires dans le domaine de l'éducation aux langues a été publiée sous le titre « Une éducation de qualité pour les personnes plurilingues vivant dans des sociétés multilingues » (voir la section 11).

Autres coopérations

Canada

Sur la base de la Note sur la coopération et la liaison signée par le CELV et l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa en janvier 2008, l'ILOB a identifié six projets qui correspondaient le plus directement aux domaines prioritaires de recherche au Canada et a proposé des experts canadiens provenant de diverses institutions canadiennes pour agir soit à titre de membres d'équipe du projet ou de personnes ressources pour les projets sélectionnés. La participation

des experts canadiens est prise en charge par le Canada pour la durée des projets.

Le retour d'information informel émis par les coordinateurs des 6 projets incluant un membre d'équipe ou un partenaire associé canadien indique que leur expertise et leur capacité à travailler en réseau contribue de manière significative aux processus des projets. Cette évaluation générale positive est confirmée par les comptes rendus formels des participants canadiens. Parmi les points mentionnés comme étant une valeur ajoutée par la participation canadienne, on trouve une augmentation de la sensibilisation par rapport au CELV et à ses services au Canada. Il s'agit d'un indicateur encourageant montrant que l'implication pratique d'experts canadiens dans les activités du CELV permet de s'approcher de plus en plus d'un objectif clé de la Note de coopération, qui est l'adhésion du Canada à l'Accord partiel.

Autres associations/institutions

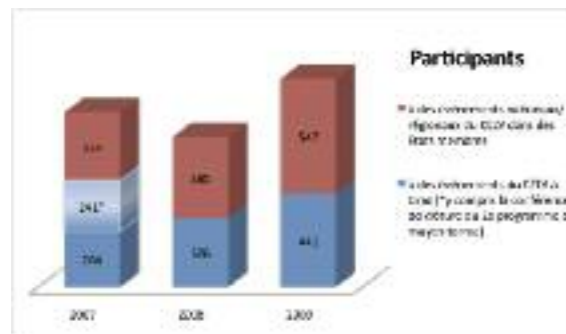
L'Association européenne de services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Institut néerlandais pour la mesure dans le domaine éducatif (CITO), le CLIL Cascade Network (CCN), l'Association nationale des conseillers en langues (Royaume-Uni), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), la Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS), l'Université linguistique d'Etat de Moscou, l'Association internationale des professeurs d'allemand (IDV), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPV) et l'Association internationale pour l'éducation et la diversité linguistique et culturelle (EDiLiC) sont d'autres institutions faisant office de partenaires de coopération au sein de projets du nouveau programme.

Réunion de lancement du Forum pour le réseau professionnel



7. Commentaires concernant le budget

Les coûts directs des activités de projet dans le cadre du programme 2008-2011 se basent sur un total de 2,25 millions €. Cette somme est considérée comme le budget opérationnel minimum absolu nécessaire pour mettre en œuvre un programme efficace et de haute qualité avec le niveau de recrutement actuel (11 membres à temps plein).



Graphique 2 -
Comparaison du nombre
de participants aux
événements du CELV

Le total des dépenses en 2009 était à hauteur de 1,604 million €. Les catégories suivantes sont les principaux domaines concernés par les dépenses du programme pour l'année (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2008) :

- voyage et séjour : 47 % (40 %) ;
- publications/supports promotionnels : 6 % (20 %) ;
- honoraires : 22 % (20 %) ;
- interprétation : 8 % (7 %) ;
- développement web/maintenance informatique et télécommunications : 4 % (6 %) ;
- frais postaux : 2 % (5 %).

Pour ce qui est des coûts liés au personnel, bien

que les dépenses aient été au niveau prévu pour 2009, l'augmentation totale de 98 700 € nécessaire pour le budget 2010 du CELV (à hauteur de 1,7 million €) était en grande partie liée aux coûts du personnel. Cette augmentation a principalement résulté de changements dans la politique contractuelle du Conseil de l'Europe concernant le personnel qui était auparavant employé dans le cadre de contrats temporaires. Bien que le moment et la hauteur de l'augmentation soient particulièrement malvenus dans les circonstances économiques actuelles, il faut l'examiner à la lumière des faits suivants :

- le budget total du CELV n'a augmenté que d'un total de 6 % depuis 2003 (le budget du Centre a baissé de 28 000 € (-2 %) entre 2007 et 2008) ;
- les principaux coûts de fonctionnement du Centre et de son infrastructure locale sont pris directement en charge par les autorités de l'Autriche, le pays hôte, dont la contribution totale (y compris les contributions obligatoires et les coûts liés à l'infrastructure, qui sont gérés par l'Association autrichienne) est estimée à 440 000 €. En raison, principalement, de l'augmentation des dépenses liées à l'infrastructure, les Autorités autrichiennes ont dû augmenter leur contribution à l'hébergement du Centre de 17 % depuis 2007.

A la lumière de l'importante augmentation du budget 2010 et des difficultés concernant le budget du programme apparues au cours des dernières années, le Secrétariat a proposé avec succès lors de la 18^e réunion du Comité de direction au mois de novembre de mettre en place un groupe statutaire de travail sur les questions budgétaires et administratives. Le groupe aura pour fonction d'aider le Secrétariat

à développer une stratégie à moyen terme visant à baser le budget du Centre sur une structure stable pour le reste de la durée du programme *Valoriser les professionnels en langues* et les premières années du programme 2012-2015.

En impliquant les acteurs clés directs dans une plus grande mesure dans le processus budgétaire, le Secrétariat souhaite bénéficier de perspectives variées concernant des thèmes tels que :

- la structure du budget, sa présentation et les critères de performance ;

- l'équilibre entre coûts liés au personnel et dépenses du programme ;
- comment faire la promotion du travail du Centre auprès des nouveaux Etats membres ;
- les activités de coopération permettant d'obtenir des fonds supplémentaires pour le budget et d'autres activités de collecte de fonds.

8. Questions liées au personnel

Le CELV a onze membres à plein temps du personnel, dont huit (postes) permanents et trois (positions) à durée déterminée. Le Centre propose également chaque année 8 stages de six mois (48 mois au total) à de jeunes diplômés. Des bourses sont également allouées en nombre limité aux projets présentant de manière significative un aspect lié à la recherche. Les jeunes diplômés ou chercheurs ainsi sélectionnés se voient attribuer une bourse pour une période de trois mois qui leur permet de se concentrer sur une tâche ou un groupe de tâches spécifiques.

Le CELV a pu garder le même personnel pour la majeure partie de l'année 2009, ce qui a permis d'assurer une certaine continuité au sein du travail du Centre à un stade important de planification et de développement. Cela a été un facteur important pour le succès de la réorientation du Centre de communication, de documentation

et de ressources visant à lui donner une fonction plus active dans le domaine de la communication, ainsi que pour le redéveloppement de la plateforme web du CELV.

Le système de stages et de bourses s'est révélé très intéressant pour les jeunes diplômés et les chercheurs cherchant à développer leurs connaissances et leur expertise tout en contribuant de manière active au travail du Centre. La motivation des stagiaires et l'engagement qu'elles ont montré dans l'exécution de leurs tâches ont été particulièrement remarquables en 2009.

9. Le pays hôte

L'Association autrichienne du CELV (Verein EFSZ in Österreich), en tant que partenaire local du CELV à Graz, remplit l'engagement de l'Autriche, pays hôte, à pourvoir au Centre un siège et un secrétariat local. Sa principale fonction est de maintenir et de développer les locaux du CELV et d'offrir une assistance logistique au quotidien. Elle joue également un rôle appréciable en tant qu'interface entre le Centre et les organes nationaux, régionaux et locaux.

Dans le cadre de cette fonction, l'Association a invité toutes les institutions de Graz travaillant dans le domaine des langues à se rassembler au sein du Sprachennetzwerk Graz (le Réseau linguistique de Graz). Celui-ci offre une plateforme pour la mise en place et le renforcement des synergies et l'échange d'informations. Au-delà de l'objectif général de promotion du plurilinguisme, le Réseau a pour but de rendre les compétences des institutions siégeant à Graz plus visibles au niveau à la fois national et

européen et de souligner la spécificité de la ville comme lieu d'expertise dans le domaine des langues.

Lorsque les locaux du CELV ne sont pas utilisés dans le cadre de son programme d'activités, ils peuvent être loués par des institutions extérieures afin d'accueillir des activités correspondant à la vocation du Centre. Le fait que le Centre de Graz soit un des bureaux externes du Conseil de l'Europe fait de lui l'endroit idéal pour les événements organisés par d'autres unités du Conseil de l'Europe ou en coopération avec elles tels que le 8^e Séminaire du *Portfolio européen des langues*. Ces événements augmentent la visibilité du Centre et aident à établir sa réputation de lieu international de réunion dans la région.

Cette utilisation externe permet de contribuer aux frais considérables pris en charge par les Autorités autrichiennes pour la mise à disposition des locaux et équipements du CELV.



10. L'année 2009 en quelques chiffres

988	participants aux activités financés par le CELV
48	événements organisés par le CELV
52	autres événements soutenus par le CELV
20	projets actifs au sein du programme <i>Valoriser les professionnels en langues</i>
1	nouvelle publication
9	traductions de publications du CELV par des Etats membres
Plus de 400 000	consultations des publications du CELV sur le site web de ce dernier
Plus de 1,2 million	de visites sur le site web principal du CELV
Plus de 5 750	abonnés à la Gazette européenne des langues
Plus de 640	événements organisés dans 47 pays européens pour la Journée européenne des langues
1,6 million €	de dépenses totales pour le CELV

Ce rapport est disponible à l'adresse suivante: <http://govboard.ecml.at>.

11. La « Déclaration de Graz dans le domaine de l'éducation aux langues »

« Une éducation de qualité pour les personnes plurilingues vivant dans des sociétés multilingues » – Résumé des conclusions

Contexte

Le 7 janvier 2010, le Forum pour le réseau professionnel d'ONGI dans le domaine de l'éducation aux langues a été mis en place au Centre européen pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe à Graz. Le Forum rassemble huit associations internationales renommées actives dans ce domaine ayant toutes signé un accord bilatéral de coopération avec le CELV et exerçant des compétences ayant trait aux politiques, à la recherche et aux

pratiques dans le domaine de l'éducation aux langues.

La Déclaration de Graz 2010, résumée ci-dessous, sert de base aux activités qu'entreprendra le nouveau Forum pour le réseau professionnel.

Les signataires de la Déclaration de Graz 2010 sont indiqués ci-après.

Bernd Rüschoff, Association internationale de linguistique appliquée (AILA)

Berit Halvorsen, Association des examinateurs en langues en Europe (ALTE)

Johann Fischer, Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS)

Sauli Takala, Association européenne pour l'élaboration des tests et l'évaluation (EALTA)

Peter Brown, Association européenne des services linguistiques de qualité (EAQUALS)

Waldemar Martyniuk, Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV)

Wolfgang Mackiewicz, Conseil européen pour les langues/European Language Council (CEL/ELC)

Terry Lamb, Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV)

Rolf Schärer, International Certificate Conference (ICC)

Aline Germain-Rutherford, Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'Université d'Ottawa, Canada

Vers un nouveau concept d'éducation aux langues

Les membres du Forum pour le réseau professionnel s'engagent à travailler ensemble dans le cadre de différentes initiatives clés, parmi lesquelles :

1. un aperçu complet des sources de référence européennes et internationales valides sur lesquelles baser les politiques, stratégies et pratiques d'éducation aux langues nationales, régionales et locales ;
2. une coopération plus étroite au niveau international et régional concernant le partage et l'application des résultats pertinents de la recherche et la garantie de la conception appropriée de projets de recherche pertinents afin de relever les nouveaux défis ;
3. de nouvelles approches concernant l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation dans les classes multilingues et multiculturelles, y compris concernant les migrants récemment arrivés ;
4. une amélioration de la reconnaissance mutuelle des qualifications linguistiques, concernant notamment les langues moins enseignées et les langues à des fins spécifiques ;
5. le développement d'une approche commune concernant l'assurance et l'amélioration de la qualité du soutien accordé à l'apprentissage des langues dans tous les secteurs, ainsi que de systèmes récompensant la qualité et les réalisations remarquables dans le domaine de l'éducation aux langues ;
6. les moyens d'identification des compétences professionnelles nécessaires aux professionnels de l'enseignement des langues travaillant dans différents contextes, entre autres une utilisation plus efficace des nouvelles technologies dans l'éducation (aux langues), une formation initiale des enseignants en langues innovante et les programmes de mobilité pour les enseignants ;
7. un forum ouvert pour la discussion des politiques d'éducation aux langues et de leur mise en œuvre en vue d'obtenir des approches plus intégrées concernant l'éducation aux langues au niveau national, régional et local ;
8. une langue commune pour la discussion et le développement de méthodes permettant d'évaluer les compétences linguistiques et plurilingues et la redéfinition du concept d'alphabetisation dans les communautés multilingues ;
9. la poursuite du développement et de la mise en œuvre des instruments du Conseil de l'Europe, par exemple le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) et le *Portfolio européen des langues* (PEL), le développement de standards de référence concernant les compétences dans les langues de scolarisation et de l'enseignement universitaire et les cours de langues pour les migrants, ainsi que dans les langues non européennes les plus utilisées, et l'utilisation étendue des « profils linguistiques personnels » (dans les portfolios des langues par exemple) ;
10. la mise en œuvre des recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe, par exemple la Recommandation (2008)7 sur l'utilisation du CECR et la promotion du plurilinguisme.

12. Projets au sein du programme 2008-2011



Domaine thématique

A. L'évaluation

EPOSTL2

Pilotage et mise en œuvre du Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale

Coordination: David Newby, Autriche

<http://epostl2.ecml.at>

ECEP

Encourager la culture de l'évaluation chez les professionnels

Coordination: Marie Berchoud, France (2008-2009), Enrica Piccardo, Italie/France (2010-2011)

<http://ecep.ecml.at>

AYLLit

Evaluation des compétences d'écriture et de lecture des jeunes apprenants en relation avec le Cadre européen commun de référence pour les langues

Coordination: Angela Hasselgren, Royaume-Uni

<http://ayllit.ecml.at>

GULT

Cahier des charges pour l'évaluation en langues à l'université

Coordination: Johann Fischer, Allemagne

<http://gult.ecml.at>

CEF-ESTIM

Grille d'estimation des niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues pour les enseignants

Coordination: Claire Tardieu, France

<http://cefestim.ecml.at>

QualiTraining2

Formation à la qualité au niveau de la base

Coordination: Laura Muresan, Roumanie

<http://qualitraining2.ecml.at>

RelEx

Formation pour relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues

Coordination: José Noijons, Pays-Bas

<http://relex.ecml.at>

Domaine thématique

B. La continuité de l'apprentissage des langues

DOTS

Développement des compétences d'enseignement en ligne

Coordination: Ursula Stickler, Royaume-Uni

<http://dots.ecml.at>

ELP-WSU

Emploi du Portfolio européen des langues à l'école secondaire

Coordination: David Little, Irlande

<http://elp-wsu.ecml.at>

ELP-TT2

Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues - projet de suivi

Coordination: Margarete Nezbeda, Autriche

<http://elp-tt2.ecml.at>

E-VOLLution

Examen de logiciels pionniers pour les technologies en réseau dans l'enseignement des langues à orientation professionnelle

Coordination: Anthony Fitzpatrick, Espagne

<http://evollution.ecml.at>

Domaine thématique

C. Les contenus et l'éducation aux langues

EPLC

Enseignement précoce des langues modernes par des contenus

Coordination: Renate Krüger, Allemagne

<http://eplc.ecml.at>

CLIL-CD

Conception de curriculums pour l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère

Coordination: María Jesus Frigols, Espagne

<http://clil-cd.ecml.at>

CLIL-LOTE-START

Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue autre que l'anglais – premiers pas

Coordination: Kim Haataja, Finlande

<http://clil-lote-start.ecml.at>

CLIL-LOTE-GO

Bonnes pratiques dans l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère pour les langues autres que l'anglais

Coordination: Gérald Schlemminger, France

<http://clil-lote-go.ecml.at>

ConBaT+

Enseignement EMILE + conscience plurilingue et pluriculturelle

Coordination: Mercè Bernaus Queralt, Espagne

<http://conbat.ecml.at>

Domaine thématique

D. L'éducation plurilingue

CARAP

Un cadre de référence pour les approches plurielles

Coordination: Michel Candelier, France

<http://carap.ecml.at>

EBP-ICI

Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue

Coordination: Claude Cortier, France

<http://ebp-ici.ecml.at>

MARILLE

L'enseignement majoritaire des langues comme base pour l'enseignement plurilingue

Coordination: Klaus-Börge Boeckmann, Autriche/Allemagne

<http://marille.ecml.at>

LACS

Associations linguistiques et soutien coopératif

Coordination: Terry Lamb, Royaume-Uni

<http://lacs.ecml.at>

Ce rapport est disponible à l'adresse suivante:

<http://govboard.ecml.at>



Nikolaipplatz 4, 8020 Graz, Autriche
Tél.:+43-316-32 35 54
Fax:+43-316-32 35 54-4
E-mail: information@ecml.at
<http://www.ecml.at>